

devrions faire cesser l'état d'incertitude qui a caractérisé nos délibérations trop longtemps. Je voudrais donc savoir si la Chambre est d'avis que nous pourrions proroger cet après-midi. Si nous ne le faisons pas, nous allons siéger ce soir à huit heures et terminer à onze heures. Je pense cependant qu'un honorable député a dit que nous ne pourrions pas proroger aujourd'hui. Si telle est l'intention des honorables députés, je voudrais en informer Son Excellence.

Le très hon. MACKENZIE KING: Le premier ministre a demandé un mot de la part de ceux qui sont responsables de l'administration du pays; dans les circonstances, j'hésite fort à parler. Le premier ministre est le personnage qui doit voir à cela. Pour nous, de l'opposition, je ne vois pas de raison qui empêche la Chambre de proroger ce soir. Je crois savoir que l'ancien ministre de l'Agriculture désire parler lors de la discussion des crédits du ministère du Commerce, et qu'une couple de députés qui siègent à ma droite ont aussi quelque chose à dire. A part cela, je ne crois pas que d'autres honorables députés aient l'intention de parler longuement. Il peut s'en trouver, mais je l'ignore. Pour notre part, nous pensons que la cérémonie pourrait avoir lieu immédiatement après huit heures.

Le très hon. M. BENNETT: Ne pourrait-elle avoir lieu à six heures?

Le très hon. MACKENZIE KING: L'opposition préférerait même que la cérémonie ait lieu à cinq heures.

Mlle MACPHAIL: Etant donné que j'ai un peu contribué à prolonger la session, je suis heureuse de dire que je n'aurai pas besoin de plus de dix ou quinze minutes. Il ne m'en faudra même pas tant que cela si je trouve satisfaisantes les déclarations que fera le ministre de la Justice.

M. WOODSWORTH: Puisqu'il me faut porter une partie de la responsabilité d'avoir empêché la prorogation samedi soir, je dois dire que nous ne pouvons rien promettre au sujet du temps qu'il nous faudra. Non pas que nous voulions prolonger inutilement les travaux de la Chambre. Ce matin, on nous a retardés pendant près d'une heure. Je ne fais de reproches à personne, mais c'est ainsi que les choses se sont passées nous avons le droit d'exiger une explication complète de la part du ministre.

Le très hon. M. BENNETT: Les crédits des pénitenciers ont été réservés à quatre différentes reprises à la demande des honorables députés d'en face et normalement ils eussent été adoptés il y a plusieurs semaines. Nous

[Le très hon. M. Bennett.]

les avons réservés pour accommoder deux des honorables députés d'en face.

M. WOODSWORTH: Pas moi, en tout cas.

Le très hon. M. BENNETT: Vous étiez absent quand nous étions prêts à procéder à l'examen de ces crédits.

M. WOODSWORTH: Il eût été possible de les mettre à l'étude n'importe quand au cours des deux dernières semaines, mais le Gouvernement a jugé à propos de les réserver pour la fin de la séance de samedi soir. A cette même séance, il s'est présenté d'autres questions qui ont fourni matière à la discussion et qui ont empêché l'examen de ces crédits. Vu l'importance de cette question, nous avions parfaitement le droit d'exiger tout le temps voulu pour la discuter.

Le très hon. M. BENNETT: Personne ne conteste ce droit; nous avons simplement voulu donner suite au désir général. Mais s'il n'y a pas moyen, je n'insiste pas.

L'hon. M. MOTHERWELL: Ce n'est pas que je tenais à passer le dimanche ici et je ne veux pas rester une journée de plus qu'il ne faut pour terminer les affaires de la Chambre, comme je l'entends. J'ai hâte de rentrer chez moi où je ne suis pas allé depuis six mois; j'ai autant d'attachement pour mon foyer que quiconque. Mais prenons le cas de l'accord du blé que nous avons discuté ce matin. Comment aurais-je pu retourner chez moi sans en avoir parlé? Puis il y a la question que je veux poser au ministre du commerce au sujet de la perte de notre marché en Chine; je ne vois pas comment je pourrais me dispenser de la lui poser. C'est l'occasion qui nous est offerte pour la discussion des griefs de nos électeurs; c'est un privilège qui nous vient du modèle des parlements et si nous ne nous en prévalons pas, nous manquons à notre devoir. Avec cette réserve, je ferai mon possible pour hâter la prorogation, mais s'il faut la remettre à six, sept ou huit heures, ce ne sera pas ma faute. La prorogation n'est pas ce qu'il y a de plus important; les affaires du pays doivent être placées au premier plan. Le mécanisme de la prorogation est tout prêt et le Parlement l'emploiera quand il sera prêt.

Le très hon. M. BENNETT: Cette remarque est plutôt injuste. J'ai dit que Son Excellence le gouverneur viendrait quand nous le ferons demander, mais je faisais une proposition pour donner suite à certains arrangements. Je ne me plaignais pas.